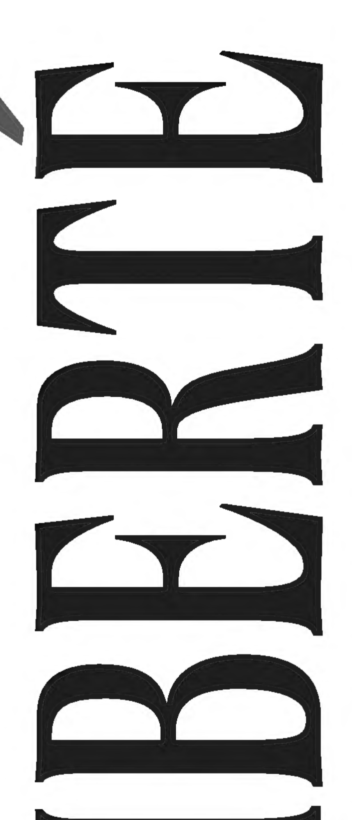


JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

DSFM OU IMMERSION?

En cette semaine de rentrée scolaire, des parents expliquent ce qui les ont motivés à choisir d'inscrire leurs enfants dans une école française ou d'immersion.

5

CULTUREL

MARIJOSÉE SE RACONTE

Elle est talentueuse, jeune, connue et reconnue et surtout d'une gaieté contagieuse. Pourtant, c'est un album beaucoup plus enclin à raconter les hauts et les bas de sa vie que marijosée va enregistrer dans les prochains jours.

7

COMMUNAUTAIRE

UN BARBECUE CARITATIF

L'homme d'affaires Jean-Pierre Parenty organise un barbecue pour soutenir le Movement Centre qui a aidé une jeune francophone, Marianne Blandignères, à devenir une enfant comme les autres malgré une paralysie cérébrale.

15

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 21 • DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 2013
SAINT-BONIFACE

Capacité augmentée



photos : Thibault Jourdan

L'Hôpital de Ste-Anne s'est officiellement agrandi le 29 août dernier. Cette nouvelle aile de 16 000 pieds carrés est un rêve devenu réalité pour la communauté de Ste-Anne et ses médecins. La directrice régionale du programme de soins aigus, Carole Lavack (à gauche sur la photo) et la directrice des services de santé de l'hôpital Jo-Anne Marion (à droite) espèrent ouvrir l'aile aux patients d'ici quelques jours. **| Page 3.**

Citation DE LA SEMAINE

« Les Métis veulent reprendre là où ils ont été arrêtés comme gouvernement. »

L'historienne et auteure Jacqueline Blay analyse les stratégies de négociation de la Manitoba Metis Federation avec le gouvernement fédéral. **| Page 3.**











Le SOMMAIRE

Sudoku

PROBLÈME N° 374

		5					9	
	2	9		1	5	6		3
	6		7	3		2	1	
		7	3					8
		8	1	2				6
6					8		2	7
	8	6	9	7	1		4	2
1	7		8	4				9
	4			5	6		7	

RÉPONSE DU N° 373

5	1	8	4	3	7	9	6	2
4	2	7	5	9	6	3	8	1
9	3	6	2	8	1	5	4	7
1	9	4	7	6	2	8	5	3
8	5	2	9	4	3	1	7	6
7	6	3	8	1	5	4	2	9
6	4	5	3	2	9	7	1	8
3	7	1	6	5	8	2	9	4
2	8	9	1	7	4	6	3	5

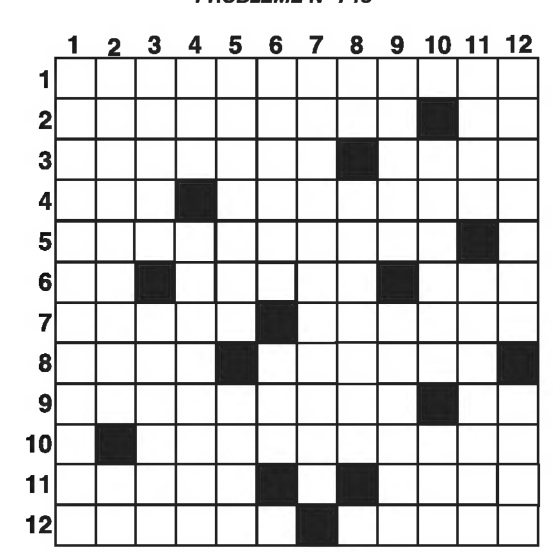
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 743



HORIZONTALEMENT

1- Rond-de-cuir.
2- Congédiai, renvoyai. – Personnel.
3- Qui n'a pas de pétales. – Angoisse éprouvée au moment de paraître en public.
4- Expression de refus. – Qui se trouve sur le côté.
5- Donnes un tour exagérément grave à.
6- Se suivent. – Poinçon. – Adresse.
7- Donna par testament. – Créée.
8- Te déplaceras. – Qui sont triples.
9- Dansèrent la valse. – Possessif.
10- Se dit du tissu conjonctif disposé en lames parallèles (fem. pl.).
11- Évite. – Bénéfice.
12- Homme qui s'habille avec élégance. – Bien distincte.

VERTICALEMENT

1- Registres sur lesquels on reporte les opérations du journal.
2- Placera à un autre endroit. – Personnel.
3- Entraîna quelqu'un à faire quelque chose. – Sondage d'opinion.
4- Récipient. – Qui inspire l'ennui.
5- Luxe voyant, affecté. – Grand oiseau ratite.
6- Explose. – Opération postale.
7- Trépignèrent.
8- Doublée. – Alcaloïde.
9- Bouffon. – Pratique une intubation sur un patient.
10- Action de se raser. – Dénué d'esprit.
11- Table de boucher. – Résident quelque part.
12- Bureau d'un receveur des impôts. – Partie du monde.

RÉPONSES DU N° 742

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	U	D	S	F	R	O	I	D	S
2	H	I	S	T	O	I	R	E	■	R	I	A
3	A	L	T	I	S	T	E	■	B	O	N	I
4	R	A	I	L	■	I	T	A	L	I	E	■
5	P	I	■	E	M	O	T	T	A	S	■	S
6	E	R	E	■	O	M	E	T	T	E	N	T
7	N	E	O	P	L	A	S	I	E	■	I	R
8	T	■	L	I	E	N	■	E	R	I	C	E
9	E	L	I	E	■	I	O	D	E	R	A	S
10	R	I	E	■	S	E	R	I	N	A	I	S
11	I	O	N	I	E	■	B	E	T	I	S	E
12	E	N	S	E	L	L	E	S	■	S	E	S

MANYFEST

La rue en fête!

Le festival de rue de Winnipeg, Manyfest est à sa troisième édition. Cette année, les festivités auront lieu du 6 au 8 septembre.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Le groupe Collage-à-trois sera sur scène le 8 septembre au festival *Manyfest.*

Des prestations musicales, de la danse, des projections de films et plus encore; voilà le cocktail qui sera servi lors de la troisième édition du festival de rue Manyfest. Organisé par le Downtown Winnipeg Biz, Manyfest représente la plus grosse fête de rue qui se tient dans le centre ville.

Pour cette édition, les organisateurs ont préparé une programmation riche et très variée. Plusieurs groupes talentueux monteront sur scène. Parmi ceux-ci, on retrouve le groupe Collage-à-trois, un groupe composé de Rayannah Kroeker, Jocelyn Goertzen et Shannon Kristjanson.

Ce trio a déjà fait ses preuves sur différentes scènes mais c'est la toute première fois que le groupe participe au festival Manyfest. « C'est pour nous une grande chance de participer à Manyfest. Ce sera une grosse réunion », affirme l'une des chanteuses, Rayannah Kroeker.

La troisième édition du festival Manyfest promet d'être belle. Les organisateurs attendent environ 30 000 personnes.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

Notre-Dame-de-Lourdes

- 7 au 9 septembre • ***Fête communautaire, Salut Voisin! Howdy Neighbour!*** • Parc Notre Dame • info. : 204-248-7220.

La Broquerie

- 13 septembre • ***Spectacles - Les Chiclettes*** • 20 h • Centre de l'Amitié • info. et billets : 204-371-6982.

Laurier

- 15 septembre • ***Spectacles - Les Chiclettes*** • 14 h • Salle communautaire de Laurier • info. et billets : 204-447-2756.

Sainte-Anne

- 15 septembre • ***Défi santé Hôpital Sainte-Anne*** • 10 h 30 • Centre de Curling Sainte-Anne • info. et inscriptions: 204-771-6234.

Saint-Georges

- 12 septembre • ***Spectacles - Les Chiclettes*** • 19 h 30 • École de Powerview • info. et billets : 204-367-8244.

Saint-Pierre-Jolys

- 12 septembre • ***Le Classique Caisse, un tournoi de golf*** • Club de Golf Maplewood Club • 19113, rue Cure • info. et inscription : 204-237-5852.
- 14 septembre • ***Spectacles - Les Chiclettes*** • 19 h 30 • Cabane à sucre • 432, rue Joubert • info. et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Boniface

- Jusqu'en octobre • ***Le club de marche (50+) de Saint-Boniface*** • 10 h, tous les mardis et jeudis • L'Accueil Colombien • 200, rue Masson • info. : 204-233-0040.
- Les lundis dès le 9 septembre • ***Exercices avec confiance*** • Exercices pour 55+ • 10 h 45 à 11 h 45 • Gymnase est, l'Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info et inscriptions : 204-793-1054.
- 10 septembre • ***Mârdi Jazz avec Ian Hodges*** • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau, Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 204-233-8972.
- 11 septembre • ***Répétition – La chorale, Les blés au vent*** • 19 h à 21 h 30, tous les mercredis jusqu'en juin • Salle 1531, Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 204-255-9548.
- 12 septembre • ***Répétition – Le Chœur des Petits Intrépides*** • 18 h 30 à 19 h 15, tous les jeudis jusqu'en juin • École Précieux-Sang • 209, rue Kenny • info. : 204-477-1531.
- 13 septembre • ***La Chicane électrique*** • 20 h • Salle Jean-Paul Aubry, Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info.et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.
- 14 septembre • ***La visite chez Mélina*** • 14 h • Maison Gabrielle-Roy • 375, rue Deschambault • info. et billets : 204-231-3853.
- 14 septembre • ***Cinéma – Populaire*** • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau, Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info.et billets : 204-233-8972.

Autres

- 12 et 16 septembre • ***Inscription – Guid'amies franco-manitobaines*** • 19 h • Église Saint-Eugène • 1009, chemin St-Mary's • info. 204-237-6217.

AGA

- 18 septembre • ***AGA – Entrepises Riel*** • 12 h • Maison du Bourgeois, Fort Gibraltar • 866, rue Saint-Joseph • info. : 204-233-7799.
- 18 septembre • ***AGA – Fédération des parents du Manitoba*** • 17 h 30 • Centre scolaire Léo-Rémillard • 1095, chemin Sainte-Anne • info. et inscriptions : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Souper paroissiale et communautaire

- 8 septembre • ***Souper communautaire – Saint-Claude*** • 16 h à 19 h • Centre communautaire de Saint-Claude • info. : 204-379-2587.
- 15 septembre • ***Souper paroissiale – La Salle*** • 15 h à 19 h • Centre communautaire de La Salle.
- 15 septembre • ***Souper paroissiale – Somerset*** • 16 h à 19 h • Centre communautaire de Somerset.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 204 237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**





233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

EMPLOIS ET AVIS

Le P'tit Bonheur Inc.

Centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone lance un appel de candidature pour un poste d'un(e)

CUISINIER(IÈRE)/AUXILIAIRE
à plein temps débutant septembre 2013

Le/la candidat(e) idéal(e) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, d'organisation, d'imagination, de débrouillardise, d'entregent et une aisance à communiquer avec efficacité.

Le P'tit Bonheur Inc. offre à ses employés plusieurs avantages sociaux ainsi qu'une souscription au régime d'épargne de retraite provinciale.

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références de travail à :

Marie Rosset
Courriel : ptitbon@mts.net

Le P'tit Bonheur Inc. s'engage à instaurer un processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de la garderie, en temps opportun, de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus au sujet de mesures d'adaptation seront traités confidentiellement.





Intervenant(e) en protection de l'enfance, Cyberaide.ca

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE est un organisme caritatif voué à la sécurité personnelle des enfants. Nous assurons le service pancanadien de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet – Cyberaide.ca – et nous sommes à la recherche d'une personne responsable et dévouée pour notre équipe d'intervenants en protection de l'enfance à temps plein.

Nos intervenants en protection de l'enfance reçoivent et traitent des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Ces signalements sont faits par le public et nous parviennent par Internet ou par téléphone. À titre d'intervenant en protection de l'enfance de Cyberaide.ca, vous devrez vérifier des signalements et des renseignements transmis par la population, en établir le degré de priorité et les compléter par des recherches sur Internet. Vous analyserez les signalements en profondeur et renverrez les cas d'activités potentiellement illégales au service de police compétent.

Nos intervenants en protection de l'enfance sont également appelés à répondre aux demandes de personnes qui veulent obtenir de l'information et des ressources sur la sécurité Internet pour eux et pour leur famille.

CE POSTE VOUS CONVIENT-IL?

Vous êtes la personne idéale pour ce poste si vous avez d'excellentes aptitudes pour l'analyse et la résolution de problèmes, si vous savez gérer des priorités concurrentes, si vous êtes capable de respecter les délais impartis et si vous avez une éthique du travail rigoureuse. Nos intervenants en protection de l'enfance étant appelés à traiter des affaires très graves de maltraitance d'enfants, vous devrez être capable de vous motiver et de conserver une attitude positive pour accomplir efficacement votre travail. De plus, vous devez nécessairement posséder de solides compétences décisionnelles et d'excellentes aptitudes à communiquer par écrit et oralement.

Cyberaide.ca est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Certains signalements nécessitent une intervention immédiate pour assurer la sécurité d'un enfant. Nos intervenants en protection de l'enfance doivent donc être en disponibilité sur appel à tour de rôle les fins de semaine.

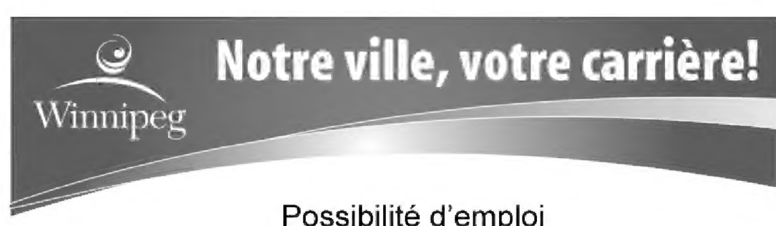
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL, COMPÉTENCES ET ÉTUDES :

Les éléments suivants seront pris en considération :

- Éducation collégiale ou universitaire (obligatoire).
- Une expérience de travail dans un domaine connexe (travail social, criminologie, justice, etc.) sera considérée comme un atout.
- Compétences informatiques et connaissance de base des logiciels de partage de fichiers, des forums, du clavardage Web, du courriel et du Web.
- **Bilinguisme (anglais-français) obligatoire.**

Si ce poste vous intéresse, veuillez transmettre votre curriculum vitae aux Ressources humaines par courriel à **info@protegeonsnosenfants.ca** ou par la poste (615, chemin Academy, Winnipeg, MB, R3N 0E7) d'ici le 13 septembre 2013.

Le Centre canadien de protection de l'enfance s'engage à offrir un milieu sûr pour tous les enfants. Tous les candidat(e)s devront se soumettre à une vérification approfondie de leurs antécédents et à un processus d'évaluation exhaustif.



Possibilité d'emploi
à la Ville de Winnipeg :

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE DES SERVICES DE STATIONNEMENT 1 (BILINGUE)
Direction du stationnement de Winnipeg
Concours n° 110204

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue.

NOUS ENCOURAGEONS LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL. LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT INVITÉS À S'AUTODÉCLARER.

Pour des renseignements supplémentaires, allez à :
www.winnipeg.ca/hr



Le Conseil communauté en santé du Manitoba (CCS) est à la recherche de candidats et candidates pour le poste suivant:

Coordonnateur ou coordonnatrice de la formation et des communications

Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- coordonner le volet de formation linguistique et le volet d'évaluation des compétences linguistiques en travaillant avec différents partenaires, dont les Offices régionaux de la santé du Manitoba, les agences de services sociaux et les établissements désignés bilingues;
- coordonner des ateliers de formation et élaborer de nouvelles initiatives;
- mettre en œuvre le plan de communication du CCS dont la gestion de la publicité et la promotion, les relations avec les médias;
- coordonner divers projets ponctuels;
- préparer et gérer un budget;
- rechercher et analyser la documentation en lien avec les fonctions;
- fournir un appui à la direction générale sur différents dossiers et tâches administratives.

Compétences recherchées :

- minimum de cinq (5) ans d'expérience de travail en coordination et/ou relations publiques;
- capacité démarquée de planification et d'organisation;
- créativité et capacité de mettre en œuvre des stratégies;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba;
- excellentes relations interpersonnelles;
- capacité de communiquer en français et en anglais, tant oralement que par écrit;
- connaissance des logiciels Word, Excel, Power Point et Outlook;
- diplôme universitaire ou une expérience connexe équivalente;
- une expérience de travail dans le secteur de la santé ou des services sociaux est un atout.

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation **d'ici le 11 septembre 2013**, à l'attention de :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Conseil communauté en santé du Manitoba
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
direction@ccsmanitoba.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.



AVERTISSEMENT POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre

Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canadä

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Agent de renseignement du public / Agente de renseignement du public
À temps-plein
Ministère : Emploi Manitoba; Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce Manitoba, Winnipeg
Numéro de l'annonce : 27664
Date de clôture : le 16 septembre 2013
Échelle de salaire : de 38 072 $ à 43 670 $ par an

Ce concours vise à attribuer des postes permanents, à durée déterminée et par intérim qui pourraient se libérer au cours des 6 à 12 mois à venir dans la région de Winnipeg.

Ce poste est destiné aux candidats bilingues (français-anglais).

Qualités requises :
La personne choisie doit posséder les qualités suivantes :
- un diplôme ou un certificat en administration des affaires ou de bureau, ou une formation ou de l'expérience équivalentes;
- de l'expérience reconnue en travail auprès du public, pour communiquer notamment de l'information sur les politiques générales ou les procédures aux clients, et diriger ces derniers vers les ressources appropriées;
- des compétences démontrées en service à la clientèle et en communication verbale (en français et en anglais);
- un excellent sens de l'organisation et de la gestion du temps, et la capacité de travailler de manière indépendante, d'établir des priorités et de respecter des échéances;
- d'excellentes compétences interpersonnelles, et la capacité de travailler au sein d'une équipe;
- la capacité de résoudre des problèmes et de prendre des décisions réfléchies;
- d'excellentes aptitudes de communication écrite dans la rédaction de rapports et de correspondance (en français et en anglais);
- de l'expérience dans l'utilisation des programmes Microsoft Office (notamment Word, Excel et Outlook);
- la capacité de respecter la confidentialité de certains renseignements et de demeurer sensible à la situation culturelle et sociale des clients

Les compétences suivantes seraient souhaitables :
- de l'expérience dans l'aide aux clients pour la recherche d'emploi, la planification de carrière, la formation et le développement de compétences professionnelles.

Conditions d'emploi obligatoires :
- une vérification du casier judiciaire satisfaisante; et
- doit être légalement autorisée à travailler au Canada.

Fonctions : Veuillez svp visiter le site web www.gov.mb.ca/govjobs pour de plus amples détails.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 27664
Gestion des ressources humaines
305 avenue Broadway, local 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204-945-8615
Télécopieur : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans l'objet de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton << **Emploi** >> **sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.



Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :
- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



PEOPLE FIRST HR SERVICES | Recruitment & Executive Search

CAREER OPPORTUNITY
career opportunity

Chef des programmes et des opérations
Winnipeg (Manitoba)



À propos du Centre :

Le Centre de santé Saint-Boniface soutient la prise en charge de la santé et du bien-être par la population d'expression française de Winnipeg et la population de Saint-Boniface. Le Centre collabore avec la communauté afin de promouvoir la santé et de prévenir, traiter et gérer les problèmes de santé. Le Centre fonctionne en français et offre des services dans les deux langues officielles. Il offre du soutien et des programmes axés sur la santé et sur le développement communautaire ainsi que des services médicaux, de soins infirmiers, de santé mentale et nutritionnels.

Comment soumettre votre candidature :

Vous pouvez le faire en ligne à www.peoplefirsthr.com/careers, ou envoyer votre curriculum vitæ par courriel et en toute confidentialité à Theresa Bolton, à tbolton@peoplefirsthr.com

De préférence, les curriculum vitæseront envoyés en format ***WORD.***

La santé de la communauté est essentielle au bonheur et au développement de la société, et, en ce sens, un centre de santé a un rôle important à jouer. C'est précisément le rôle que s'est donné le Centre de santé Saint-Boniface en tant que centre de santé communautaire, et il est prêt à accueillir dans son équipe un chef des programmes et des opérations.

Le titulaire du poste fera partie de l'équipe de *leadership* du Centre de santé Saint-Boniface et dirigera la prestation des programmes et des services à la population d'expression française de Winnipeg et à la communauté de Saint-Boniface.

Rôle :
- Diriger et superviser une équipe de fournisseurs de soins de santé interdisciplinaire.
- Déterminer les besoins de la communauté, et planifier et élaborer des programmes permettant d'y répondre.
- Créer des partenariats dans la communauté et collaborer avec d'autres afin de faciliter la prestation des programmes.
- Planifier, mettre en œuvre et évaluer des programmes de soins de santé.
- Élaborer des activités et des stratégies opérationnelles en collaboration avec les membres du personnel et de l'équipe de *leadership.*
- Jouer un rôle actif dans le travail des comités internes et externes.
- Veiller au respect des politiques et pratiques organisationnelles.
- Se tenir au courant des innovations, des tendances et des pratiques exemplaires dans les services de santé communautaire.

Compétences et expérience :
- Avoir terminé ses études postsecondaires en soins de santé ou en services sociaux.
- Être bilingue; bien maîtriser le français et l'anglais parlés et écrits.
- Posséder de l'expérience dans le domaine des soins de santé.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion de programmes de soins de santé multiples en milieu communautaire, en établissement de soins de santé ou en milieu hospitalier.
- Posséder des compétences organisationnelles de niveau supérieur et être en mesure de gérer à la fois de multiples projets.
- Être un *leader* dynamique et déterminé soucieux de collaborer qui aime nouer de solides liens de confiance avec les autres.
- Être soucieux de rendre service et savoir encourager la même attitude et le même empressement à servir chez les autres.
- Un baccalauréat en soins infirmiers ou une maîtrise en soins de santé sera considéré comme un atout certain.

1800 - 360 Main Street, Winnipeg, MB CANADA R3C 3Z3 | Ph: 204.940.3900 | www.peoplefirsthr.com/recruiting

EXPERIENCE THE BENEFITS OF PEOPLE

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

172-

À LOUER

CONDO À SAINT-BONIFACE d'une chambre à coucher avec plancher de bois franc et appareil en acier inoxydable, près de l'autobus et du parc Happyland. Buanderie et stationnment compris. 800 $ par mois + électricité. Tél. : 1 204 754-2681 ou 204 795-9933.

206-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

CBC Radio-Canada

Vous déterminerez, élaborerez et appliquerez les objectifs de communication pour les Services Français de Radio-Canada, régions du Manitoba et de la Saskatchewan. Vous assurerez et contrôlerez l'atteinte de ces objectifs en dirigeant les activités reliées au domaine des communications: relations avec la presse, relations publiques, partenariats, relations internes, relations avec l'auditoire, publicité, communications interactives et marketing.

Chef régional des communications

(Régions du Manitoba et de la Saskatchewan)

Exigences :

- Diplôme universitaire dans une discipline reliée au domaine des communications;
- Six à huit années d'expérience pertinente;
- Une expérience éprouvée dans l'élaboration de plans stratégiques de communication et leurs réalisations;
- Connaissances approfondies en communication internes et externes, en relations publiques, en production graphique et productions d'autopromotions radio et télévision, en web 2.0 et en management;
- Excellente connaissance de la région desservie (socio-démographique, politique, culturel, etc.). Capacité d'analyser les différentes études et données spécialisées;
- Innovation et créativité requise pour amorcer, commander et orienter l'élaboration de plans stratégiques de communications;
- Bilingue (oral et écrit).

Pour de plus amples renseignements ou pour poser votre candidature, visitez notre section emplois à l'adresse suivante : **http://cbc.radio-canada.ca/emplois** au plus tard le 10 septembre 2013.

Nous remercions les candidats de leur intérêt, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



Possibilité d'emploi
à la Ville de Winnipeg :

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE 311 (TEMPS PARTIEL)
Centre d'appels 311
Concours n° 110171

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue.

NOUS ENCOURAGEONS LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL. LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT INVITÉS À S'AUTODÉCLARER.

Pour des renseignements supplémentaires, allez à :
www.winnipeg.ca/hr



VOUS AVEZ DES
ÉVÈNEMENTS À SIGNALER?

Composez le 204 237-4823
ou le 1 800 523-3355.



Assurez l'avenir de l'agriculture
Embauchez un nouveau diplômé

Souhaitez-vous contribuer au développement des nouveaux et des plus brillants diplômés canadiens du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire? **Le programme Objectif carrière accorde aux employeurs jusqu'à 20 000 dollars** en fonds de contrepartie pour leur permettre d'offrir des stages aux nouveaux diplômés d'un programme lié à l'agriculture.

Pour les employeurs, ce programme s'avère une façon économique d'attirer de nouveaux talents et d'aider les nouveaux diplômés à décrocher un premier emploi intéressant ouvrant la voie à une carrière dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, un secteur en constante évolution.

Employeur admissible :

- doit offrir des projets permettant aux diplômés d'acquérir une expérience de travail pertinente liée au secteur de l'agriculture au Canada, et doit aider le diplômé à acquérir des compétences grâce à un encadrement professionnel et du mentorat;
- comprend une exploitation agricole, un organisme sectoriel, un organisme à but non lucratif, une administration provinciale ou municipale, une association, un comité, un conseil, un collège ou une université.

Stagiaire admissible :

- doit être un citoyen canadien ou un résident permanent;
- doit être âgé d'au plus 30 ans;
- doit avoir obtenu un diplôme avec spécialisation en biologie, en agriculture, en sciences vétérinaires ou en technologie appliquée décerné par une université, un collège ou un cégep au cours des trois dernières années civiles.

Les employeurs intéressés doivent présenter leur proposition entre le 1er octobre et le 15 novembre 2013 pour les projets qui se dérouleront entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015.

Pour plus de renseignements au sujet du programme Objectif carrière ou pour obtenir un formulaire de proposition de projet :

Visitez : www.agr.gc.ca/Objectifcarriere
Composez : 1-866-452-5558
Envoyez un courriel à : objectifcarriere@agr.gc.ca

Canada

ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE
Services en langue française

Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

Poste à terme, 13 mois (1,0 ETP), Congé de maternité

Relevant de la directrice régionale des Services en langue française, la personne choisie offrira un soutien administratif à l'équipe régionale des services en langue française.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent; exigence de formation structurée en vue d'acquérir des compétences pratiques en travail de bureau.
- Trois à cinq années d'expérience directement pertinente au poste.
- Excellente capacité de communication orale et écrite en anglais.
- Compétences en systèmes informatisés (Microsoft Word, Excel, PowerPoint et Access) sont essentielles.
- Vitesse de saisie au clavier de 65 mots/minute.

Salaire : 21,66 $ à 25,27 $ de l'heure

Travaillez avec une des équipes des services en langue française en situation minoritaire les plus dynamiques au pays!

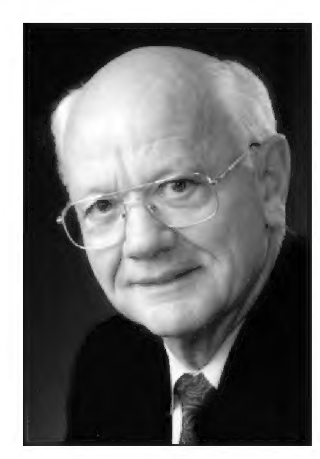
Date limite des demandes : le 13 septembre 2013
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca/fr





NÉCROLOGIE

Vaughan Lawson Baird



C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de Vaughan Lawson Baird, C.M., c.r., LL.D., survenu le samedi 17 août dans sa chère demeure de Bel-Ami, à Sainte-Agathe, au Manitoba. Il devait fêter bientôt ses 86 ans. Vaughan laisse dans le deuil sa sœur, Elsie Hughes, ses neveux et nièces, Barbara Menard, Kathryn Desai, Hugh et Michael Munro, Joanne Boyne, James Baird, Janis, Shawn et Jeffrey Hughes, et Susan Cunningham, et les nombreux petits-neveux et petites-nièces qui, de façon croissante, ont enchanté les dernières années de sa vie. Sa sœur, Barbara Munro, ses frères, Samuel Lawson, James Harold et Jack Douglas, et sa nièce, Irene Baird Fast, l'ont précédé dans la mort.

Fils cadet de Samuel Garnet Baird et Elsie Katherine Lawson, qui avaient émigré de Nouvelle-Écosse, Vaughan voit le jour à Winnipeg. Titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba (1949) et d'un diplôme de droit de l'Université Dalhousie (1952), il manifeste toute sa vie une passion pour l'art, l'histoire, la politique et la langue française, passion nourrie par des études de cycles supérieurs à l'université de la Sorbonne, à Paris. Le couronnement de son parcours universitaire est un doctorat honoris causa décerné par l'Université de Winnipeg en 1987.

Associé du cabinet Newman MacLean pendant 31 ans, Vaughan commence sa carrière d'avocat chez Pitblado Hoskin et, vers la fin de celle-ci, travaille au sein du cabinet Baker Zivot, puis avec le cabinet Pullan Guld. Nommé conseiller de la reine en 1966, il s'est signalé à maintes reprises comme avocat, entre autres en menant la charge pour contester la constitutionnalité de lois manitobaines publiées seulement en anglais, dans le cadre de l'affaire *Bilodeau c. Procureur général du Manitoba*. Cette bataille juridique de plusieurs années débute en mai 1980 et aboutit, en juin 1984, à une audience devant la Cour suprême du Canada ainsi qu'au *Renvoi: Droits linguistiques au Manitoba*, entendu en même temps par cette Cour. Vaughan plaide à nouveau devant la Cour suprême lors d'une audition spéciale consacrée au *Renvoi* en octobre 1991.

Preuve supplémentaire de son engagement à l'égard des droits linguistiques constitutionnels, Vaughan ne cachait pas sa fierté d'avoir agi comme avocat pour la partie défenderesse dans une cause distincte qui se révéla être le premier procès tenu en français au Manitoba en quelque 90 ans.

L'esprit combatif et, diront certains, la pugnacité qui servent si bien Vaughan dans sa carrière d'avocat et de plaideur font également merveille dans le domaine sportif, en particulier en natation, en plongée et en boxe, disciplines dans lesquelles il excelle durant ses années d'université. Indépendamment de ses qualités d'athlète, il laisse sa marque la plus durable en tant qu'administrateur, collecteur de fonds et officiel dans le domaine du sport. Animé d'une passion particulière pour la plongée, il crée en 1968 l'Association canadienne de plongeon amateur, aujourd'hui connue sous le nom de Plongeon Canada, dont il assumait la présidence d'honneur au moment de son décès. Tout en imposant l'indépendance du plongeon par rapport à la natation, il contribue à la réunion de ces deux disciplines avec le water-polo et la nage synchronisée, sous les auspices de la Fédération aquatique du Canada.

Vaughan parcourt l'Europe et les pays de l'Union soviétique en tant que chef de mission pour l'équipe canadienne de plongeon. Membre de l'Association olympique canadienne et membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth, de l'Union de natation amateur des Amériques (ASUA) et de la Fédération internationale de natation (FINA), il juge des compétitions de plongée aux Jeux olympiques, aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux panaméricains et dans d'autres compétitions mondiales de 1964 à 1990.

Dans le cadre de ses fonctions au sein de deux comités d'organisation des Jeux panaméricains de 1967 à Winnipeg, Vaughan mène campagne pendant un an pour obtenir le financement fédéral nécessaire à l'installation d'un toit au-dessus de la piscine Pan Am. Ses contributions locales au domaine du sport comprennent également sa participation à la fondation de la Fédération des sports du Manitoba, qui deviendra Sport Manitoba, et la création d'un organisme de loterie sportive qui, sous sa direction, deviendra la Société de la loterie Western Canada.

Grand amateur d'art – en particulier de peinture et de sculpture – et mécène, Vaughan fait don d'œuvres qui embellissent plusieurs immeubles et parcs de Winnipeg. Ses trois passions que sont l'art, les sports aquatiques et l'histoire trouvent une union parfaite lorsqu'il fonde, à la demande du maire de Winnipeg, Stephen Juba, la Galerie de la renommée et le musée nautiques du Canada, dans le contexte des Jeux panaméricains de 1967. La conservation et l'entretien de la riche collection d'œuvres d'art et de souvenirs liés aux sports aquatiques de la Galerie sont l'un des projets qui lui tenaient le plus à cœur et dont il s'occupera jusqu'à la fin de sa vie.

Éternel optimiste animé d'une joie de vivre communicative, Vaughan réagissait généralement aux infortunes de la vie par un haussement d'épaules, accompagné d'un « C'est la vie », l'un de ses dictons préférés. Sur le plan des principes, en revanche, il était intraitable. En tant que membre actif et responsable du Parti progressiste-conservateur du Canada, il fut à la pointe du combat pour l'élection des chefs de parti selon le principe « un membre, un vote », principe qu'il eut la satisfaction de voir s'imposer lentement mais sûrement dans son parti et dans d'autres partis politiques, au Canada et en Grande-Bretagne.

Trois fois récipiendaire de la Médaille du jubilé de la reine, décoré par le gouvernement du Pérou pour ses services de consul honoraire pendant 23 ans, Vaughan s'est vu décerner bien d'autres prix et distinctions tout au long de sa vie, surtout en raison de ses contributions au sport. Il était membre du Temple de la renommée des sports du Manitoba depuis 1984 et membre de l'Ordre du Canada depuis 1992.

Bien que n'ayant pas d'enfants, Vaughan s'était fait le chroniqueur de l'histoire de la famille Baird. Son plus beau cadeau aux membres éloignés de la famille consistait à maintenir, et dans certains cas rétablir, les liens familiaux.

La famille tient à remercier chaleureusement Thérèse et Albert Dorge, de Sainte-Agathe, et tout spécialement Kathryn Desai, de Winnipeg, pour leur présence auprès de Vaughan et les soins qu'ils lui ont prodigués au cours des années.

Une cérémonie d'hommage privée pour la famille et les amis proches se tiendra sur la propriété de Vaughan, au bord de la rivière dans laquelle il a nagé toute sa vie. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Wojcik's Funeral Chapel and Crematorium au 204 586-8668.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

LÉONCE AUBIN,
prête

« Venus d'ailleurs »

Ceux et celles qui ont eu l'occasion de parcourir la liste des nominations des prêtres de l'Archidiocèse de Saint-Boniface de cette année, remarquent que pas moins de sept prêtres « viennent d'ailleurs ». Ils proviennent du Ghana, du Nigeria, de la République démocratique du Congo et de la Pologne. Ils exerceront ici un ministère à partir de l'été ou de l'automne 2013. Ceci n'est pas un phénomène particulier à notre coin de pays, mais une situation assez généralisée à travers le Canada et sans doute dans toute l'Amérique du Nord.

La revue canadienne *« Prêtre et Pasteur »* (avril 2013) a de fait consacré tout un dossier à propos de cette question des prêtres « venus d'ailleurs ». Si cette analyse porte principalement sur l'Église du Québec, il y a cependant beaucoup d'observations qui s'appliquent, toute proportion gardée, à notre Église de l'Ouest canadien. Si dans le passé, on a *« su former et envoyer au loin de nombreux missionnaires, hommes et femmes, prêtres, religieux, religieuses, laïques...,* note le Père Jean-Yves Garneau, s.s.s., directeur de cette revue des agents de pastorale, *il n'en est plus ainsi. Après avoir été longtemps dans la position de ceux qui donnent beaucoup parce qu'ils possèdent beaucoup, voici que l'Église du Québec se trouve dans une situation inversée. Elle n'a plus beaucoup à donner... et de plus en plus à recevoir. »* Les Pères du Concile Vatican II (*Le ministère et la vie des prêtres*, nº 10) avaient déjà lancé cette invitation : *«...les prêtres des diocèses plus riches en vocations se tiendront prêts à partir volontiers avec la permission de leur Ordinaire ou à son appel, pour exercer leur ministère dans des pays...qui souffrent du manque de prêtres. »*

Il faut se rappeler, dans une perspective de l'histoire de l'Église canadienne, la venue de France des congrégations, telles que les Oblats de Marie-Immaculée (1841), des Clercs de Saint-Viateur (1847) et le retour des Jésuites, à la suite de leur rétablissement en 1842, avec plusieurs autres religieux pour faire face à la pénurie de prêtres au Canada. De plus, suite aux lois anti-congrégationistes en France, à la fin du 19e siècle et au début du 20e, des congrégations, telles les Trappistes, les Franciscains, les Capucins, les Rédemptoristes et les communautés de femmes, entre autres les Filles de la Croix, sont venues donner main-forte au Canada. Plusieurs se souviendront, un peu plus récemment, des nombreux jeunes hommes et « vocations tardives » venus du Québec qui ont reçu leur formation théologique au Grand Séminaire de Saint-Boniface (1946-1968) et qui ont œuvré durant toute leur vie de prêtre à Saint-Boniface ou dans un autre diocèse des provinces de l'Ouest. Oui, en gros, de 1920 à 1990, l'Église canadienne a pu compter sur ces ressources d'ici et d'ailleurs.

Dans son analyse à propos des prêtres « venus d'ailleurs », Mgr Bertrand Blanchette, Archevêque émérite de Rimouski, précise les conditions qui ont permis la réussite de cette expérience pastorale, en se basant sur le vécu en certains diocèses :

- *Les prêtres venus d'ailleurs sont l'objet d'ententes claires entre évêques ou supérieurs de communautés religieuses.*
- *S'ils doivent faire l'apprentissage de la langue, il faut la patience d'attendre qu'ils en aient une connaissance fonctionnelle et aussi les familiariser avec notre histoire et notre culture.*
- *La nécessité d'un mentor qui accompagne constamment et respectueusement.*
- *Autant que possible, l'insertion dans une équipe pastorale formée de prêtres et de laïques, tous partenaires à part entière.*
- *Offrir une résidence et un environnement qui soit un réel milieu de vie permettant de contrer la solitude.*

Heureusement ces balises sont en gros mises en place dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface, selon les orientations établies par l'Archevêque, avec l'appui du Conseil des prêtres. L'accueil des « prêtres venus d'ailleurs », tout comme la promotion des vocations sacerdotales et des façons nouvelles d'exercer le ministère doivent continuer à être encouragés. Plus immédiatement, comme membres du peuple de Dieu dans l'Église de Saint-Boniface, nous sommes heureux d'accueillir ces prêtres internationaux qui seront au service de l'une ou l'autre communauté chrétienne. Merci de venir vivre cette « expérience missionnaire » au Canada!

COMMUNAUTAIRE

PARALYSIE CÉRÉBRALE

Du soutien pour la cause

Émerveillé par le travail qui se fait par l'organisme *The Movement Centre*, le Franco-Manitobain, Jean-Pierre Parenty et deux de ses amis organisent une levée de fonds pour soutenir la cause.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le Franco-Manitobain Jean-Pierre Parenty et ses amis Bruce King et Georges Andrews organisent le 12 septembre prochain une levée de fonds intitulée *Fun in a Bun*. Le but de ce barbecue est de soutenir l'organisme sans but lucratif *The Movement Centre* dont la cause leur tient profondément à cœur. (1)

Depuis qu'il a découvert cet organisme il y a environ dix ans, Jean-Pierre Parenty est voué à sa cause. « Je suis allé voir et ça m'a pris au cœur tout de suite, témoigne-t-il. C'est difficile de rester insensible devant le travail qu'ils font. »



photo : Wilgis Agossa

Franck Blandignères et sa fille Marianne Blandignères.

The Movement Centre est un organisme qui a ouvert ses portes en 1998 avec pour mission de s'occuper des enfants mais aussi des adultes atteints d'une paralysie cérébrale ou qui pour d'autres raisons de santé ne peuvent plus se servir d'un ou de plusieurs de leurs membres. « Ils aident les enfants comme les adultes à réapprendre des choses qu'on prend pour acquis mais qu'ils n'arrivent pas à faire parce qu'ils ne savent plus comment envoyer le message du cerveau à leur membre », explique Jean-Pierre Parenty.

Sans aucune aide du gouvernement, *The Movement Centre* fait un travail impressionnant. C'est essentiellement grâce aux côtisations des parents mais surtout aux levées de fonds que l'organisme continue de faire le bonheur d'un grand nombre de personnes depuis plusieurs années. « Ce sont des gens passionnés par leur travail », confie Jean-Pierre Parenty.

Des résultats probants

Ceux qui un jour ont bénéficié des services de ce centre en font l'éloge. Certains ont obtenu des résultats au-delà de leurs attentes. En témoigne Franck Blandignères dont la fille, Marianne Blandignères a fait d'énormes progrès grâce à l'organisme. Jamais il n'aurait pensé il y a quelques années qu'elle serait aujourd'hui à ce stade de son développement moteur.

« C'est à la naissance qu'on a découvert que Marianne avait une paralysie cérébrale. Plus d'une vingtaine de spécialistes se sont occupés de son cas. Finalement ils nous ont dit que si on l'amenait à la maison, il ne fallait pas s'attendre à grand-chose. Elle allait être paralysée toute sa vie », se rappelle-t-il.

Franck Blandignères aurait aimé entendre parlé de cet organisme par les professionnels de la santé. « Personne ne m'en a parlé! J'ai découvert l'organisme par hasard en faisant des recherches. Quand on y est allés, ils nous ont accueilli les bras ouverts », confie Franck Blandignères.

Même s'il a toujours gardé espoir, Franck Blandignères n'aurait pas pensé qu'ils obtiendraient de pareils résultats en si peu de temps. « Quand ma fille a commencé les séances d'exercices avec le centre, elle avait 18 mois et elle ne pouvait même pas s'asseoir. Après quelques mois seulement, elle a commencé à marcher, témoigne-t-il.

« Elle n'est pas dans un fauteuil roulant comme les médecins l'avaient prédit », ajoute-t-il. Mieux, aujourd'hui âgée de 5 ans et demi, Marianne est à première vue comme tous les autres enfants. Il faut prêter attention pour remarquer de petits détails comme son bras gauche dont elle n'arrive pas encore à bien se servir et son vocabulaire qui se limite à quelques mots. « Je serai toujours reconnaissant », assure Franck Blandignères.

Une cause commune

C'est pour aider *The Movement Centre* à poursuivre sa mission pour le bien-être des personnes dans le besoin que Jean-Pierre Parenty fait depuis presque quatre ans des levées de fonds pour l'organisme. L'année dernière l'évènement a permis de rassembler 50 000 $. « Tous l'argent récolté va intégralement à l'organisme, précise-t-il.

Environ 100 personnes bénéficient des services de l'organisme The *Movement Centre* « mais faute de moyens, le centre ne peut pas répondre à la demande de tous », conclut Jean-Pierre Parenty.

(1) Pour acheter un billet 150 $, contacter Jean-Pierre Parenty au (204) 237-3737.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité
SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com



100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Audioprothésiste TACHÉ

396, avenue Taché
Tél. : 204-237-9555
Fax : 204-233-7353



Jim Ryan audiologiste à votre service

Aides auditives
Accessoires
Aide de télé

www.grantparkhearingcentre.com

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355



AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

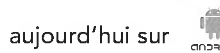
Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.

OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $





aujourd'hui sur  



ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,50 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________ Expiration : ______

❒ MasterCard : ____________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN**
Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN**
Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) et **Thibault JOURDAN**
Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA**
Journalistes stagiaires : **Chloé LE MAO** et **Manon BACHELOT**
Chef de la production : **Véronique TOGNERI**
Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT**
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD**
Réceptionniste : **Sophie WILD**
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal



Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 33,90 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse)
États-Unis : 95 $ • **Outre-mer :** 130 $

Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »





Omnium de golf des gens d'affaires francophones

MERCI À TOUS LES COMMANDITAIRES ET PARTICIPANTS

Caisse Groupe Financier Financial Group

Marquez vos calendriers pour la 50e Édition du tournoi le 21 août 2014.

Grâce à vous, nous pouvons :

- Ajouter 2 000 $ au Fonds Entrepreneur CDEM à Francofonds.
- Contribuer 630 $ à l'Union nationale métisse.
- Assurer un prix de 15 000 $ au gagnant du concours la Fosse aux lions qui aura lieu le 16 octobre 2013 à l'USB.



Félicitations pour votre 50e anniversaire de mariage
De vos enfants et petits-enfants



Germain & Paulette Vermette

Le samedi 14 septembre à 20 h vous êtes invités à célébrer avec nous à la ferme familiale

Apportez votre boisson et chaise pliante

Votre présence sera votre cadeau
Pour plus d'information faites parvenir un courriel à
ybremault@gravelroads.ca





SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013
CENTRE DES CONGRÈS RBC DE WINNIPEG
Homard à volonté
Orchestre invité Ego Spank

Soirée collecte de fonds pour
LE CERCLE MOLIÈRE

INFO & BILLETS
(204) 233-8053























ACTUALITÉS

SANTÉ

Nouvelle unité inaugurée

Les travaux de l'agrandissement de l'hôpital de Sainte-Anne sont enfin terminés. L'inauguration officielle a eu lieu le 29 août dernier.



Thibault JOURDAN

presse1@la-liberte.mb.ca

Cette fois, c'est fait! Après plusieurs années d'attente et deux ans de travaux, la nouvelle unité de l'hôpital de Sainte-Anne ouvre enfin ses portes. L'inauguration officielle a eu lieu le 29 août dernier en présence de plusieurs ministres, dont le chef du gouvernement, Greg Selinger. Les premiers patients « devraient être accueillis dans un peu plus d'une semaine », espère la directrice des services de santé de l'hôpital, Jo-Anne Marion.

La nouvelle aile de l'établissement bilingue a coûté 14 millions $. D'une surface de 16 000 pieds carrés, elle comprend deux salles d'opération et une salle d'endoscopie. En outre, l'hôpital dispose maintenant de deux pièces pour la stérilisation des instruments. « C'est beaucoup plus pratique que l'unique salle que nous avions auparavant », lance Jo-Anne Marion. « Nous devions nous mettre aux normes légales qui exigent un espace pour les outils sales et un autre pour les propres », ajoute la directrice régionale du programme de soins aigus, Carole Lavack. Entre les deux salles, une énorme machine, chargée de nettoyer les instruments médicaux, fait la jonction.

Plus d'opérations

Le nombre d'interventions quotidiennes possibles augmente aussi. Avant, les médecins pouvaient réaliser deux opérations et cinq endoscopies, contre quatre opérations et sept endoscopies grâce à la nouvelle unité. « Cela s'explique par le fait que nous allons disposer d'un bloc opératoire supplémentaire, et la salle d'endoscopie est séparée », affirme Jo-Anne Marion.



photo : Thibault Jourdan

Carole Lavack et Jo-Anne Marion estiment que l'agrandissement de l'hôpital Sainte-Anne est une bonne chose pour la communauté.

Parallèlement à l'augmentation de sa surface et de ses capacités, l'hôpital, qui ne fait que de la chirurgie de jour, a aussi recruté deux nouveaux médecins : un chirurgien, unilingue anglophone, et un anesthésiste bilingue. « C'est toujours un défi pour trouver de nouveaux médecins bilingues », soupire Carole Lavack.

Il ne reste plus, au personnel de l'hôpital, qu'à déplacer et entreposer les différents équipements avant de désinfecter et stériliser les salles d'opération avant l'ouverture effective de la nouvelle aile. Entre 200 et 250 personnes ont eu l'opportunité de visiter ce nouvel espace lors de l'inauguration officielle. « Les gens de la communauté étaient impressionnés par la grandeur », souligne Jo-Anne Marion. « C'est une bonne chose pour la région et la communauté d'avoir eu cet agrandissement. Pour la chirurgie, tout le monde ne peut pas aller à Winnipeg », relève Carole Lavack.

REVENDICATIONS MÉTISSES

Pas de terres mais des fonds

Jean-Pierre DUBÉ

Collaboration spéciale

La Manitoba Metis Federation (MMF) prépare une négociation en vue d'obtenir une compensation d'Ottawa pour la négligence dans l'octroi des terres promises en 1870. Six mois après le jugement historique lui donnant raison, elle a annoncé fin juillet la création du *Comité stratégique d'investissement et de règlement des revendications territoriales*. Mais après 140 ans de frustrations, les Métis pourront-ils obtenir un redressement?

« Il y a un processus en place pour ce genre de négociation, souligne l'historien et journaliste Lucien Chaput. Les Métis rêvent d'une nation séparée au Manitoba et j'espère qu'on va régler ça une fois pour toutes. Mais le fédéral pourrait aussi dire : on s'excuse et passons à autre chose. Il n'y a pas de gros capital de sympathie pour les Métis chez la majorité [anglophone au Canada]. »

Une récente lettre au *Winnipeg Free Press* d'un ancien juge manitobain renforce cette impression. Charles Huband a qualifié de *money grab* la demande métisse d'un remède financier. Il encourage le fédéral à « résister » aux pressions et invite les Métis à se contenter de la reconnaissance de la Cour suprême, selon laquelle « La Couronne fédérale n'a pas mis en œuvre de façon honorable la disposition prévoyant la concession de terres… »

La MMF tiendra fin septembre sa 45e assemblée annuelle sous le thème *Our time has come*. Dans l'invitation aux membres, le président David Chartrand rappelle son mandat : « Vous avez insisté sur notre responsabilité d'assurer aux enfants de demain le bon départ qui a été honteusement volé à nos ancêtres et de placer un règlement de nos revendications territoriales dans une fiducie pour protéger et construire un patrimoine. »

La stratégie des Métis laisse perplexe l'avocate spécialiste en droit autochtone, Me Aimée Craft. « C'est surprenant qu'ils ne font pas de revendication territoriale, étant données les garanties qui ont été faites et la valeur actuelle des terres promises. Le jugement déclaratoire est très persuasif mais il ne lie aucunement le fédéral. Si tu n'as pas demandé de réparation au tribunal, tu n'y as pas droit par la suite. » Ce seraient donc des considérations tactiques, selon elle, car de nouveaux fonds permettraient l'achat de terres au besoin.

La MMF s'est présentée devant les tribunaux avec un forte équipe juridique et la voici dans l'arène politique avec des conseillers très crédibles : son comité stratégique est composé de l'ex-premier ministre Paul Martin, des entrepreneurs Hartley Richardson, Sanford Riley et Eric Newell, ainsi que de l'avocat Harvey Sector.

« Ce sont des gros canons, commente Lucien Chaput. Ça montre qu'on est sérieux dans la négociation et qu'on a les compétences pour gérer tout ça. » Même constat du côté de l'historienne et auteure Jacqueline Blay : « La MMF est stratégique et bien organisée. Devant les tribunaux, sa recherche était très bien faite. Et pour les négociations, elle a l'appui de sa communauté. Les Métis veulent reprendre là où ils ont été arrêtés comme gouvernement. »

La MMF a structuré son organisation en vue d'une autonomie gouvernementale, comme les ancêtres du 19e siècle, mais en vue de livrer elle-même des services à ses membres. Au fil des décennies, elle a progressivement obtenu des mandats provinciaux pour une autogestion partielle des domaines de santé et services sociaux, éducation, justice et logement, ainsi que d'emploi et développement économique.

Ottawa voudra-t-il négocier dans le sens souhaité? Jacqueline Blay croit que « les deux parties pourraient s'entendre sur l'économie et l'emploi. C'est la priorité des Conservateurs et exactement ce qui préoccupe les Métis à long terme. » Plusieurs structures de la MMF, dont Metis Economic Development Fund, Louis Riel Capital Corporation et Metis Generation Fund, concrétisent cette approche.

Mais il faudra être patient, souligne Lucien Chaput. « La question constitutionnelle est réglée et un nouveau rapport de forces est établi avec le fédéral. C'est la case départ : on revient aux obligations sous la *Charte canadienne des droits et libertés*. Mais ça va procéder très, très lentement. » Aimée Craft confirme : « L'atmosphère politique entourant les réclamations des Autochtones est plutôt frileux en ce moment. Ce n'est pas dans les priorités du gouvernement et les choses n'avancent pas. »

« On est dans le calendrier électoral du gouvernement Harper, souligne Jacqueline Blay, les Métis ne sont pas à l'ordre du jour. Pour ces choses-là, il faut toujours attendre. Le choix d'un ancien premier ministre libéral au comité stratégique montre que la MMF voit au-delà du gouvernement actuel. Ce qu'elle doit faire en priorité, c'est une sensibilisation intensive. »

L'Union nationale métisse de Saint-Joseph compte-t-elle participer aux négociations? « On est complètement indépendants de la MMF, répond le président Gabriel Dufault, et on ne veut pas toucher à cette question. On prend nos propres décisions. »

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Le nerf de la terre

En tout, Ottawa émet 13 décrets en Conseil pour l'article 31, de 1871 au 20 avril 1885 ; 6 décrets sont nécessaires pour mettre en œuvre l'article 32, du 11 novembre 1872 au 6 juin 1883. Malgré tous ces décrets, il reste 993 enfants sans terres, qui reçoivent tous un scrip.(...)

De 1870 à 1885, 2 ans sont nécessaires pour répartir les lots individuels, 3 ans pour confirmer que seuls les enfants des chefs de famille métis ont droit aux 1 400 000 acres, 5 ans pour décider de la meilleure manière de régler les réclamations des Métis, 6 ans pour savoir comment émettre les titres de propriété (les patentes) et 4 ans de plus pour les accorder.

Ces extraits sont tirés de l'essai historique ***Le Temps des outrages 1870 - 1916***, de Jacqueline Blay, qui sera lancé le 17 septembre aux Éditions des Plaines.

À partir de telles données, la Cour suprême a reconnu ce 8 mars que « la Couronne fédérale n'a pas mis en œuvre de façon honorable la provision prévoyant la concession des terres... » Et c'est sur la base de cette déclaration que la Manitoba Metis Federation (MMF) lance des négociations en vue d'obtenir une compensation financière d'Ottawa sous la forme d'un fonds patrimonial.

« Tâche inachevée de réconciliation... d'importance nationale et constitutionnelle », a statué le tribunal, l'affaire vise à remédier à « un clivage persistant dans le tissu national ». Sa conclusion dépendra d'un complexe rapport de forces qui se jouera entre le fédéral et les spoliés, les leviers constitutionnels, l'opinion publique et les caprices du destin. La cause rappelle une situation semblable et liée historiquement, celle des Franco-Manitobains en 1982, au moment où la Cour suprême rétablissait la dualité linguistique au Manitoba après 90 ans d'illégalité.

Le tribunal ayant donné raison à l'appelant Roger Bilodeau, la Province se trouvait devant la menace d'invalidation de ses lois en attendant leur traduction et adoption dans les deux langues. Dans la négociation, la Société franco-manitobaine (SFM) avait le gros bout du bâton : un délai avait été accordé aux parties pour négocier une solution et ainsi éviter le chaos juridique. Le président du temps, Léo Robert, disait « mon peuple », en s'adressant aux Franco-Manitobains, et il pouvait les mobiliser.

À l'issue d'un processus houleux, le règlement a porté sur la livraison provinciale de services en français. Mais la réconciliation tant attendue n'a pas eu lieu. Un amendement constitutionnel rejeté par la Législature a humilié le gouvernement et la communauté. Les services se déploient adéquatement, mais la francophonie gère toujours une décroissance angoissante de ses membres et ressources.

En partant, la conjoncture n'est pas favorable à la MMF. Avec un jugement déclaratoire, elle n'a de levier que ses droits et sa légitimité. Selon les analyses, sa demande se trouvera au fond d'une pile de réclamations territoriales, sous les dossiers autochtones en suspens. Le fédéral a d'autres priorités et le contribuable hésite à jeter de nouveaux fonds sur de vieilles blessures.

Mais les chefs métis sont de fins stratèges et entourés de conseillers d'envergure. Ils ont aussi engagé les membres à partir d'une dévolution de services provinciaux dans plusieurs domaines affectant la vie quotidienne. Tout un empire politique, bureaucratique et financier a été construit sur des fonds publics. Le PDG David Chartrand est le chef de 19 ministres d'un gouvernement autonome administrant huit régions.

La MMF gère plusieurs sociétés et fondations, sans compter une croissance effrénée de ses membres. Combien sont-ils? Un jugement de 2003 permet de resserrer les critères d'adhésion. Et combien d'employés? Encore ce printemps, l'organisme déclarait en avoir 600 alors que son nouveau site Web avance le chiffre de 200. Quel est l'actif des diverses sociétés et l'envergure des opérations financières? Aucun rapport annuel n'est accessible au public.

L'argent est le nerf de la guerre. Mais si l'organisme veut mener la bataille de l'opinion publique au cours des négociations avec le fédéral, il devra se montrer plus transparent. Et pour le reste, garder les pieds sur terre.



ÉDUCATION

DSFM ou immersion?

De nombreux parents anglophones et couples exogames valorisent la langue française et décident d'envoyer leurs enfants dans des écoles françaises ou d'immersion. Mais comment ce choix se fait-il?

Katrine DENISET

Que ce soit l'attachement à sa culture d'origine, la possibilité d'offrir une plus grande variété d'emplois à son enfant, ou encore, la difficulté pour le parent anglophone de communiquer avec les institutions scolaires francophones, ces considérations entrent toutes en ligne de compte quand on en vient à inscrire son enfant dans une école.

Francis Normandeau, un francophone originaire de La Broquerie, et sa femme Corrinea Normandeau, anglophone, ont trouvé la décision d'inscrire leurs enfants dans une école complètement française « facile à prendre ». Au début de l'automne prochain, leur fils et leur fille commenceront respectivement la 1re et la 3e années, à l'École Christine-Lespérance de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

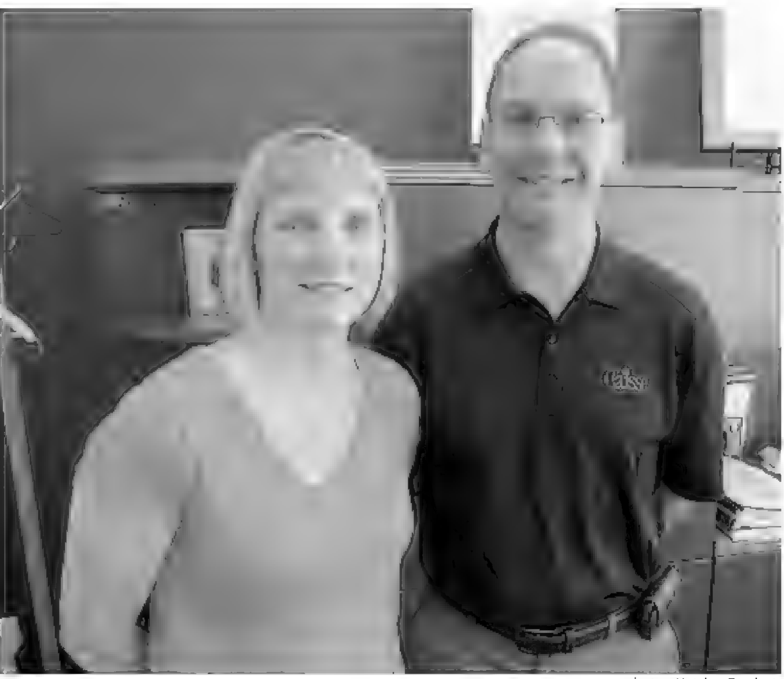


photo : Katrine Deniset

Corrinea et Francis Normandeau, qui forment un couple exogame, ont inscrit leurs enfants dans une école élémentaire francophone. Leur choix a été facile.

Dès la naissance de son aînée, Francis Normandeau s'était fait la promesse de parler à ses enfants en français. Sa femme a respecté ce choix sans hésiter.

« Leur père parlait déjà français et il avait déjà la culture dans le sang, explique Corrinea Normandeau. Alors c'était important de leur transmettre ça, de leur donner l'opportunité d'apprendre aussi la langue de leur père. J'avoue que si j'avais eu un mari anglophone, l'enfance de mes enfants se serait déroulée complètement en anglais. »

Sans regretter leur décision quant à l'éducation de leurs enfants, le couple exogame n'ignore pas les défis qui s'y rattachent. Les devoirs, selon Francis Normandeau, « tombent généralement sur le dos de papa », mais Corrinea Normandeau se sert de l'Internet pour faire des traductions s'il n'est pas à la maison. Le plus difficile, selon elle, c'est de décoder le français parlé.

« Souvent, on reçoit des messages enregistrés sur notre boîte vocale en soirée, dit-elle. Et si Francis n'est pas là, je me mets alors à courir dans la maison pour trouver mes enfants pour qu'ils m'aident à traduire. »

« Je parle toujours aux enfants en français, et on fait l'effort d'inclure leur mère dans les conversations en traduisant régulièrement, relate Francis Normandeau. Mais parfois on se fait rappeler de le faire. Par exemple, quand je demande aux enfants de parler de leurs expériences quotidiennes à l'école autour de la table de souper, ils vont souvent jacasser en français, et tout à coup j'aperçois leur mère qui fait, "Allô, je suis ici, et moi aussi je veux savoir ce qui s'est passé à l'école!" ».

Francis Normandeau qui n'est pas convaincu que ses enfants « auraient une aussi bonne connaissance de la langue française » s'ils fréquentaient une école d'immersion, respecte toutefois le choix de parents comme Jennifer Rodrigue, qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans des écoles d'immersion.

« J'avoue que ce n'est pas la même chose dans notre maison que chez une famille qui compte un ou deux parents francophones, mais j'essaye quand même d'avoir des petites conversations en français avec mes enfants, explique Jennifer Rodrigue, une ancienne d'immersion française, également épouse d'un anglophone. Mais notre pays a deux langues officielles, et c'est important que je partage les deux avec mes enfants. »

Les écoles d'immersion, souvent reprochées pour leurs faibles efforts d'exploration culturelle et pour leur position plus libérale en ce qui concerne le français parlé entre les murs de l'école, demeurent un choix populaire chez les parents anglophones. La directrice générale d'un organisme promouvant la langue française parmi les parents anglophones Canadian Parents for French Manitoba, Catherine Davies, discute des bénéfices à long terme qui influencent souvent ce choix.

« Apprendre une deuxième langue, ça peut optimiser les opportunités d'emplois et faciliter l'acquisition d'une troisième ou quatrième langue, affirme-t-elle. Plusieurs recherches démontrent aussi que ça peut retarder ou empêcher l'apparition de démences. Enfin, ça encourage les jeunes à apprécier la diversité culturelle. »

Catherine Davies admet qu'il lui arrive de rencontrer des parents anglophones confus par les critères—nombreux et complexes—qu'imposent les divisions francophones. Lorsque Jennifer Rodrigue a visité une école de la DSFM avant d'inscrire son premier enfant dans une école d'immersion, elle s'est rendu compte que la décision de les inscrire dans la division francophone serait « injuste ».

« J'ai expliqué aux gens de la DSFM que j'étais en mesure de communiquer en français avec mes enfants, raconte-t-elle. Mais c'est à ce moment que j'ai reconnu que toutes les responsabilités de communication entre l'école et le foyer me reviendraient. Je ne voulais pas que mon mari se sente rejeté. Ce n'est pas que la DSFM était exclusive, mais ça m'a ouvert les yeux. »



photo : Gracieuseté Sally Housser

Une entreprise modèle

L'entreprise de traduction, Parenty Reitmeier, a été félicitée, le 22 août dernier, par le premier ministre, Greg Selinger. Complimentée pour son succès : des documents traduits dans plus de 100 langues et plus de 400 personnes employées autour du globe. Mais surtout pour son recours aux immigrants. « Sur les 75 personnes employées à Saint-Boniface 39 sont des immigrants, et 14 sont issus du programme Candidats du Manitoba », déclare Jean-Pierre Parenty, chef de l'entreprise.

La part belle est faite aux francophones puisqu'ils sont au nombre de 15 dans les locaux de Saint-Boniface, dont six viennent de France, de Belgique ou du Maroc.

ÉDUCATION

Apprendre sur la tablette

Outil flexible et puissant, la tablette électronique a le potentiel de devenir un outil pédagogique important. Réjean Laroche et Jean Vouillon expliquent.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'École technique et professionnelle (ÉTP) de l'Université de Saint-Boniface (USB) incorporera de plus en plus la tablette électronique dans ses salles de classe, et ce dès la rentrée scolaire.

« Si les nouvelles technologies ont inévitablement un impact sur la vie quotidienne des Canadiens, elles en ont également sur les milieux pédagogiques, souligne le directeur de l'ÉTP, Réjean Laroche. À l'heure actuelle, les tablettes du genre iPad sont encore plutôt dispendieuses. Mais elles sont à nos portes. D'ici deux ou trois ans, elles seront à la portée de tous, et d'autant plus utiles pour les écoles, collèges et universités.

« Les tablettes sont des instruments puissants, poursuit-il. D'une tablette, on peut accéder à Internet, à des contenus multimédias tels que la télévision, ou encore faire appel à des applications de tous genres, qui pourraient par ailleurs être conçues expressément pour des cours spécifiques, ou encore des niveaux d'apprentissage spécifiques. On n'a qu'à songer au cas d'un enfant autiste doté d'un curriculum modifié pour répondre à ses besoins. Une tablette pourrait devenir un important outil de communication entre cet élève et ses enseignants. »


photo : Daniel Bahuaud

Jean Vouillon.

D'où l'intérêt de l'ÉTP et de l'USB à faire partie du Projet sur le iPad du Réseau des Céjeps et Collèges francophones du Canada (RCCFC), établi en 2011.

« Nos professeurs contribuent déjà au blogue du Projet sur le iPad, endroit où les pédagogues partagent les découvertes qu'ils ont faites sur les nombreuses applications en salle de classe des tablettes électroniques », fait remarquer Réjean Laroche.

Professeur au programme de Communications et Multimédia à l'ÉTP, Jean Vouillon se dit enthousiasmé par le potentiel des tablettes électroniques.

« Cela fait déjà deux ans que nous sensibilisons les professeurs à leur potentiel, souligne-t-il. Nous leur avons même offert un atelier de formation en technologie, où ces appareils ont été abordés.

« Ce que j'aime de la tablette, c'est sa flexibilité, poursuit-il. Dans la salle de classe, un enseignant de mathématiques ou de statistiques pourrait partager des tableaux volants à ses étudiants lors d'une présentation de classe. Avec ses étudiants, il pourrait effectuer un tri des statistiques. À mon avis, une telle stratégie est non seulement pratique, mais elle favorise aussi l'apprentissage parce qu'elle est tactile, engageante et ludique. »

En fait, Jean Vouillon a développé une application de chasse aux trésors pour iPad, qui permet à un élève de se promener avec sa tablette en mode « caméra ».

« Lorsque l'élève s'arrête devant une image, il peut faire apparaître des questions, des renseignements, des images tridimensionnelles et des vidéos portant sur le sujet capté par la caméra de l'iPad, explique-t-il. Les applications sont bien nombreuses. On pourrait s'en servir dans un cours d'arts visuels, ou encore en biologie et en histoire. »

En outre, l'application pourrait également servir à enrichir un manuel scolaire, en y ajoutant du contenu et des questions préparées par le professeur.

« Nous avons à peine effleuré le potentiel de la tablette, s'exclame Jean Vouillon. Évidemment, un nouvel appareil n'est pas une panacée. Ce serait dommage si les enseignants s'en servaient seulement pour être à la mode. Par contre, à titre d'outil bien intégré à ses stratégies pédagogiques, la tablette peut contribuer au développement de la pensée critique. Elle peut conduire un étudiant à apprendre davantage et à réfléchir sur le contenu qu'il reçoit en salle de classe. J'estime donc qu'il est de mise que nos professeurs s'adaptent à ce nouvel outil, et apprennent dès maintenant comment bien s'en servir. »

CULTUREL

MUSIQUE

Gage d'authenticité

La jeune artiste Marie-Josée Clément enregistre dès la fin de l'été *Pas tout cuit dans le bec*. Un premier album beaucoup plus sombre que ces compositions précédentes qui sonne comme une ode à la sincérité et à l'affirmation de soi.


Chloé LE MAO
presse5@la-liberte.mb.ca


photo : Chloé Le Mao
Marie-Josée Clément, alias marijosée.

Il y a deux ans, Marie-Josée Clément sautait pieds joints dans l'univers de la musique, armée d'une folle quantité d'énergie et d'une bonne humeur sans pareille. Après de multiples tournées partout à travers le Canada et la production d'un EP de cinq titres, la voilà de retour, plus que jamais déterminée à effectuer le grand plongeon.

En effet, pour la première fois marijosée se met à nu. Dans un album beaucoup plus sombre et beaucoup plus incisif à l'égard de la réalité qui l'entoure que ce que laissait présager sa jovialité naturelle. Et c'est bien là que réside toute la dualité de la jeune artiste. Car derrière sa chevelure abondante, son sourire à toute épreuve, et son regard pétillant, elle n'en reste pas moins fragile. Débordante d'énergie certes, mais aussi capable d'éprouver le monde, parfois durement. Les chansons qu'elle choisit d'écrire aujourd'hui sont un écho à ces moments traversés qui lui laissent le souffle coupé et l'esprit plein d'amertume ou de colère froide.

Pas tout cuit dans le bec, qui paraîtra l'hiver prochain, est ainsi son premier album complet, réalisé avec l'aide de l'auteure Lise Gaboury-Diallo pour les textes et de Joël Perreault pour les arrangements musicaux. Un travail qui se révèle d'une sincérité et d'une authenticité surprenantes. « Cet album est tiré tout droit des expériences que j'ai traversées au cours de ces deux dernières années, explique marijosée. Je n'ai pas peur de révéler au pubic qui je suis et ce que j'ai vécu. Au contraire, j'ai toujours aimé découvrir en profondeur les gens et qu'eux-mêmes en apprennent autant sur moi. »

« Mes compositions sont un moyen d'exprimer tout ce que je ressens, c'est toujours moins cher que d'aller voir une conseillère », ajoute-t-elle en riant.

Pas tout cuit dans le bec est donc ce voyage au cœur de l'intimité et des ressentis de la jeune artiste. Tantôt les chansons sont anecdotiques et témoignent de fugaces sentiments de colère ou de lassitude qui ont traversé marijosée. En témoigne l'une de ces compositions évoquant *Le con de l'aéroport*, cet archétype de l'homme séducteur, croisé au hasard d'une rue ou d'un couloir, pour lequel on se sent vaciller... Avant de découvrir une bague de fiançailles à son doigt. Tantôt l'album se fait plus profond, plus essentiel, et reflète les échecs ou les déceptions qu'a pu connaître la jeune femme.

La tapisserie tombe notamment, est cette métaphore d'une maison qui se détériore et en filigrane d'un couple qui se détruit. Pas n'importe quel couple, celui de la jeune chanteuse. Après 12 ans de vie commune, marijosée choisit ainsi de parler ouvertement de sa séparation récente. « Je ne suis pas bonne à mentir, confie-t-elle. Ces deux dernières années ont été pleines de bouleversements et je ne veux pas masquer ça. Je ne veux pas oublier ce que je ressens. J'ai fait des choix qui m'ont fait grandir. Ces chansons expriment qui je suis et ce que je veux vraiment. »

L'histoire continue

Et pour ceux qui craindraient de ne pas retrouver l'artiste telle qu'ils la connaissent depuis ses débuts, marijosée les rassure tout de suite. « Plusieurs de mes chansons abordent des sujets qui ne prêtent pas toujours à sourire mais j'essaie d'en parler avec humour et légèreté, explique la jeune femme, comme j'ai l'habitude de le faire. C'est aussi ma façon à moi de réagir à tout ça.

« Et puis, il y a la même idée sous-jacente dans mon album que celle qui était présente dans mon EP, précise-t-elle, c'est celle de la détermination. J'ai toujours énormément travaillé au cours de ma vie et j'ai dû pousser particulièrement fort ces dernières années car ce n'est jamais évident pour un artiste de l'ouest de s'en sortir.

« Heureusement ma famille m'a beaucoup soutenue et continue de le faire, confie-t-elle. Beaucoup de mes chansons s'inspirent d'eux, bien qu'ils ne s'intéressent pas du tout à la musique. D'ailleurs, je dis souvent qu'il y a deux catégories de familles au Canada, les musiciens et les mangeurs. Chez moi on ne fait pas gonfler les notes, on fait gonfler nos beudons! », conclut-elle en riant.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Brielle Huberdeau** et je suis née le 24 avril 2013. Mes parents sont Monique Desrosiers et Patrick Huberdeau. Ma grande sœur, âgée de 2 ans, s'appelle Arianne.

J'envoie un gros baiser à mes grands-parents Ronald Desrosiers et Debra Acton, Midge Desrosiers et Duarte Cardoso, ainsi qu'Emile et Elaine Huberdeau.

Je salue mes cousins Luka et Miguel Huberdeau Gosselin, ainsi que mes oncles Rémy Huberdeau, Stéphane Gosselin, Ryan Desrosiers et Dale Dunham, Graeme et Daniel McLean. Mes tantes sont Lisa Huberdeau, Amelia McLean et Kristin MacCary.

Mes arrière-grands-mères incluent Pauline Phaneuf, Noella Huberdeau, Shirley Desrosiers et Jean Pitre. Mon seul arrière-grand-père est Paul Derosiers.

Jacqueline BLAY

LA LIBERTÉ REVISITÉE

1970 - 1982



www.la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ ET L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS : UNE RELATION CENTENAIRE

Deuxième partie : la décennie de la colère

Loi 113, Bureau de l'Éducation française, Institut pédagogique, Écoles Taché, Saint-Norbert, Saint-Georges, Précieux-Sang, tels sont les jalons d'une décennie de colères publiques de la part des parents du Manitoba français vis-à-vis de leur gouvernement provincial, qui fait miroiter beaucoup de progrès dans le dossier scolaire, mais dont les commissions scolaires ne suivent pas dans les actes.

Au Manitoba français, les années 1960 - 1970 sont, comme partout dans le monde, des années de profonds changements, y compris dans le système scolaire avec des réformes malheureusement trop tardives et timides du gouvernement conservateur de Duff Roblin : le Bill 59 ne permet l'enseignement du français qu'à 50 %.

Le gouvernement néo-démocrate d'Ed Schreyer est alors élu et propose la Loi 113 qui permet l'enseignement en français, si les parents le demandent et si les commissaires l'acceptent, classe par classe et non pas, comme le souhaitent tant les parents, école par école.

En juin 1970, *La Liberté* titre « une abrogation de 1916, un pas de géant » lors du dévoilement de la Loi 113 qui déçoit rapidement parce que les parents doivent « demander la permission » aux commissions scolaires pour obtenir le programme en français, appelé « A », et non le programme 50-50 (anglais-français), B. Tout est alors en place pour des affrontements et le Manitoba français va connaître des années de querelles publiques, parfois virulentes, opposant les parents aux élus scolaires, au gouvernement, aux institutions comme la SFM et aussi, malheureusement, aux parents entre eux.

En 1974, les parents de l'École Taché (A) apprennent que leur école fermera : emblématique, elle est la seule école élémentaire qui met pleinement en œuvre la Loi 113. Or, la Commission scolaire de Saint-Boniface calcule que les inscriptions de 1974 n'augmenteront que d'un élève, alors que les parents évaluent les nouvelles inscriptions à 25.

Le cœur de ce problème à Taché va également illustrer toutes les crises scolaires subséquentes : la Commission scolaire veut déplacer les élèves de Taché (A) à l'École Provencher (B), et ainsi créer un établissement à double voie, espérant voir les petits francophones du programme A assimiler leurs collègues anglophones. Espoir utopique.

Les parents de Taché montent alors sur la brèche dans le même esprit de résistance qu'en 1916. C'est non : non aux plans de déménagement, de fermeture et de refus des droits scolaires. En entamant une campagne avec leur « dossier noir », les parents donnent l'exemple d'une ténacité et d'une sagacité médiatique qui feront école. Ils vont jusqu'à Ottawa et dans la presse québécoise, devenant une « cause célèbre », alors que leur propre hebdomadaire demeure sur la clôture. En effet, *La Liberté* ne suit pas, parce que la SFM, comme le gouvernement, se place aux côtés de la commission scolaire : la querelle va durer deux ans et laisser de profondes cicatrices.

Entretemps, le gouvernement provincial met sur pied l'Institut pédagogique pour former les enseignants francophones, embauche Olivier Tremblay, un consultant du Québec pour évaluer la mise en œuvre de la Loi 113 et dont le rapport mène à la création du Bureau de l'Éducation française. *La Liberté* titre « Déblocage » lorsque le député de Saint-Boniface, Laurent Desjardins annonce que le BEF sera chapeauté par un sous-ministre adjoint. Une première notoire dans une communauté, qui parle pour la première fois d'un réseau d'écoles françaises, un réseau précurseur d'une division scolaire dite « homogène ».

Mais les parents sont loin de leur but et il leur faudra subir toutes sortes de rejets. À Saint-Norbert, par exemple, un politicien conservateur affirme que leur future école sera un « éléphant blanc »; Normand Boisvert, directeur-général de la Commission scolaire de la Rivière Seine perd son poste, mais gagne à tout jamais le cœur et la loyauté des parents pour ses positions politiques sans faille en faveur de l'école française. À l'École Précieux-Sang, les enseignants tombent tous malades la même journée, déclenchant ainsi la seule grève d'enseignants au Manitoba. À Saint-Georges, les parents reçoivent des promesses qui ne seront jamais tenues et perdront leur école française pendant plus de 20 ans. La place manque pour nommer toutes ces luttes, mais elles sont extrêmement bien documentées par Armand Bédard dans le livre *Un rêve en héritage*, paru aux Éditions des Plaines.

À chaque fois, elles illustrent ce que les parents comprennent dès le début à l'École Taché : ils doivent prendre en main le sort de ces écoles et du futur réseau d'écoles françaises. Ils se feront donc élire commissaires, noyautant ainsi des commissions scolaires qui ne comprennent pas que « 50-50, B » ne sont pas « A, école française » et ne le seront jamais.

À l'instar des commissaires, les directeurs d'écoles et les enseignants fondent des associations; quant à eux, les parents mettent en place la Fédération provinciale des comités de parents. Plus personne ne parlera en leur nom et ils demandent beaucoup plus du gouvernement provincial, du BEF et des commissions scolaires.

Cependant, au début des années 1980, en dépit d'une infrastructure communautaire par et pour les parents, en dépit de milliers d'heures consacrées à des réunions fidèlement rapportées par *La Liberté*, mais aussi Radio-Canada, en dépit de stratégies bien pensées, les parents se heurtent toujours au même obstacle : la Loi 113 est nettement insuffisante pour leurs besoins et ne leur permet pas de contrôler la future gestion scolaire.

Seuls, en 1982, la Charte canadienne des droits et libertés et son article 23 leur donneront satisfaction. Or à cette date, le Manitoba français est à la veille de vivre la crise linguistique et constitutionnelle causée par l'Affaire Bilodeau. Le gouvernement provincial laisse alors de côté le dossier scolaire. Les parents devront attendre 12 ans pour obtenir gain de cause. Ils prendront, comme tous les parents francophones du pays, le chemin des tribunaux jusqu'à la Cour suprême du Canada : ce sont les années de la Charte durant lesquelles l'identité, c'est la fierté.

L'école Taché doit fermer ses portes 1

DES PARENTS MÉCONTENTS MANIFESTENT DEVANT LA SFM



La Commission scolaire de Saint-Boniface a pris sa décision le 25 mars dernier : le vote unanime fut de fermer les écoles Taché et William Russell, pour économiser $100,000. Des parents s'opposent vivement à la fermeture de l'école Taché, qui offre depuis trois ans un enseignement complètement en français, sauf pour un cours d'anglais. Lundi soir, 300 personnes se sont présentées en délégation devant le nouvel exécutif de la SFM qui, après délibérations, a annoncé mardi matin qu'il attendrait le fruit de la rencontre entre le Comité des parents et la Commission scolaire (rencontre proposée par la SFM) pour "vérifier la validité et la précision des statistiques en main". La SFM respectera la décision finale de la Commission scolaire, tout en suggérant certaines conditions pour le transfert si il doit avoir lieu.

La Division scolaire de Saint-Boniface dans son communiqué du 26 mars confirmant la fermeture de l'école Taché, affirmait également que "la qualité des programmes sera maintenue et développée", commentaire qui n'a point eu d'effet palliatif auprès des parents [...] fermeture de l'école Taché.

Les parents formaient seulement une délégation de 46 devant la Commission cinq jours avant la prise de la décision, mais il y avait 300 personnes une semaine plus tard, 300 qui manifestaient lundi soir à la première réunion du nouvel exécutif de la Société franco- [...]

[...] exagéré. Aussi ils estiment qu'il n'y aura pas une baisse dans le nombre d'étudiants, mais qu'au contraire on pourrait attirer d'autres étudiants par une bonne campagne de publicité pour le programme "A" et l'école Taché. Ils remettent également en question l'état de l'école Provencher.

Les parents, las d'attendre l'appui de la S.F.M., s'impatientaient et voulaient que l'exécutif prenne position immédiatement, contrairement à ce qu'ils avaient énoncé dans leur communiqué où ils demandaient que la S.F.M. prenne position officielle avant le 22 avril.

De son côté l'exécutif de la S.F.M., dans un effort de [...]

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE 2

Le français et l'anglais sur un pied d'égalité comme langues d'enseignement dans les écoles

Les écoles au Manitoba 1870 - 1890 3

1 - L'école Taché doit fermer ses portes
La Liberté, le 4 mars 1974.

2 - La Une de *La Liberté* et *Le Patriote*, le 24 juin 1970.

3 - Les écoles au Manitoba
La Liberté et *Le Patriote*, 20 octobre 1971.



www.laliberte100ans.ca

MERCREDIS EN MUSIQUE

Une première réussie!

La première saison de *Mercredis en musique* est désormais terminée. Avec un bilan positif, les yeux sont désormais rivés vers le futur.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

C'est la fin de la première saison de la série de spectacles intitulés *Mercredis en musique*. Pour le dernier spectacle qui a eu lieu le 28 août, c'est l'artiste franco-manitobaine, marijosée qui a égayé le public.

Depuis le 3 juillet le Jardin de sculptures de la Maison des artistes a vibré chaque mercredi aux sons d'artistes et de musiciens talentueux au grand bonheur de la communauté et des visiteurs. Ce projet a été initié par le Festival du Voyageur et la ZAC Provencher dans le but d'offrir à la communauté une occasion de retrouvailles et d'épanouissement pendant la saison estivale.

À l'heure du bilan, le comité d'organisation ne cache pas sa joie. « Nous sommes vraiment satisfaits des résultats, affirme le producteur artistique du Festival du Voyageur, Julien Desaulniers.

« Il s'agissait pour nous d'attirer plus de monde à Saint-Boniface, de faire sortir des gens sur l'heure du midi afin de permettre à la communauté de se retrouver autour d'un repas tout en écoutant de la belle musique, rappelle-t-il. Mais on voulait aussi à travers cet évènement stimuler l'économie locale. » Tous les objectifs ont été atteints.


photo : Wilgis Agossa
Le producteur artistique du Festival du Voyageur, Julien Desaulniers fier de la première édition de *Mercredis en musique*.

Mercredis en musique a été très bien accueilli par la communauté. « La première semaine, on ne savait pas trop ce qui allait se passer », confie Julien Desaulniers. C'était donc pour les organisateurs une surprise de voir la place se remplir un peu plus à chaque spectacle. « En moyenne, on a eu 225 personnes par spectacle et plus de 2 000 personnes durant toute la saison, souligne-t-il.

Cet évènement est aussi devenu une attraction pour plusieurs touristes qui ont ainsi découvert une partie de la vitalité de la communauté. « C'étaient des gens venus de partout! Des familles entières sont venues et toutes les générations ont pu s'amuser », se réjouit Julien Desaulniers. Un bonheur qui était partagé par tous. « Quand je les vois sourire et socialiser avec joie en milieu de journée sous le soleil, je sais qu'ils sont heureux et moi ça fait mon bonheur », affirme-t-il.

Ce n'est pas seulement les spectateurs qui ont tiré profit de cet évènement. « C'est toute la communauté », pense Julien Desaulniers. Il a ajouté que les restaurants qui ont participé à *Mercredis en musique* ont aussi fait de bonnes affaires. « Il y a des jours où ils ont tout vendu. C'était ce qu'on voulait », se réjouit le producteur artistique du Festival du Voyageur.

Les artistes ne sont pas en reste dans cette joie estivale partagée dans le Jardin de sculptures de la Maison des artistes. Au total, neuf groupes de musique sont montés sur scène les deux derniers mois. Un choix qui a été fait avec grand soin. « C'était important pour nous d'offrir des spectacles de qualité à la communauté, confie Julien Desaulniers.

« C'était aussi important d'avoir autant de groupes francophones que de groupes anglophones, poursuit-il. Ceci permet d'avoir un bon équilibre entre nos deux langues officielles. »

D'ailleurs, *Mercredis en musique* n'en est pas à sa dernière saison. Déjà, les organisateurs ont le regard tourné vers l'été prochain.